

RAPPORT DÉPARTS D'ÉLÈVES

INTRODUCTION

Chaque année scolaire, les directions des écoles du CSF font parvenir au bureau central un formulaire pour chaque départ d'élèves de son établissement. Ce dernier envisage six (6) raisons de départ :

- Déménagement hors province;
- Déménagement dans une autre municipalité;
- Déménagement dans une autre école du CSF;
- Inscription dans une école d'immersion sans déménagement;
- Inscription dans une école anglophone sans déménagement;
- Inscription dans le système d'éducation à la maison (home schooling).

Il est important que ces données puissent être analysées afin d'orienter nos moyens, nos pratiques et afin de répondre aux besoins des élèves francophones de la Colombie-Britannique.

Ce document a pour objectif de faire une rétrospective des six (6) dernières années dans le cadre de ces départs d'élèves hors des écoles du CSF. Il présentera tout d'abord une comparaison entre les années 2009-2010-2011 et 2012-2013-2014 et avancera quelques commentaires. Puis, il précisera la situation dans certaines écoles du CSF. Enfin, il envisagera certaines mesures répondant à la situation présente avec la volonté d'y apporter des réponses adaptées et concrètes.

N.B. : Trois (3) écoles n'ont pas remis les formulaires à la direction générale et ainsi ne font pas partie de cette analyse.

I. COMPARAISON GLOBALE

Le bureau central a voulu regrouper les résultats des six (6) dernières années en deux ensembles, chacune de trois (3) années. L'objectif était de pouvoir évaluer l'efficacité des mesures mises en place par la nouvelle équipe de direction générale depuis ces deux années en fonction (rentrée scolaire 2014-2015).

Dans ce tableau comparatif ne seront pris en considération que les nombres de départs liés au changement d'école sans déménagement vers des écoles d'immersion, anglophones ou l'éducation à la maison. Ces trois (3) catégories peuvent être considérées comme un départ pour mécontentement. Alors que les déménagements hors province, ou hors de la municipalité initiale ont certainement d'autres raisons que celles attachées à l'insatisfaction envers les programmes du CSF.

	Immersion		Anglophone		« Home schooling »	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
2009-10-11	163	28.2	200	34.7	n/a	n/a
2012-13-14	97	18.8	173	33.5	7	1.4
Différence	66	-40.4	23	-13.5	n/a	n/a

N.B. : Le taux des départs est calculé par rapport à l'ensemble de tous les départs. Le taux de différence est calculé entre le nombre de départs d'un groupe d'année par rapport à l'autre.

Il est important de rappeler que la grande majorité des établissements du CSF n'offre pas le programme secondaire et que les départs peuvent être en prévision de cette situation.

Tableau comparatif des départs dans les cinq (5) écoles homogènes (M à 12) du CSF

	Immersion		Anglophone		Home schooling	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
2009-10-11	86		81		n/a	
2012-13-14	56	- 34.8	56	- 30.8	5	n/a

NB : Le taux correspond à la différence entre les deux ensembles d'années témoins.

Commentaires

Il est important de remarquer que les taux de départs du premier tableau sont calculés par ensemble du nombre de départs dans une situation de croissance importante des effectifs totaux d'inscriptions au sein du CSF.

Sans aucune contestation, il apparaît clairement qu'un ralentissement « *des départs pour insatisfaction* » s'est opéré depuis les trois dernières années qu'ils s'agissent des chiffres globaux ou des chiffres relatifs aux cinq (5) établissements homogènes (M à 12) du CSF.

Il est nécessaire, également, de préciser que la dernière rentrée scolaire, en raison de la situation de conflit entre la BCPSEA et la BCTF a enregistré des départs vers les écoles privées (immersion ou anglophone) ou vers l'éducation à la maison.

II. COMPARAISON ENTRE ÉTABLISSEMENT

Il n'est pas ici l'intention d'opposer des établissements du CSF les uns contre les autres. Il est en revanche nécessaire de vérifier l'évolution au sein des écoles qui, à l'origine, connaissent un phénomène de départs pour insatisfaction élevé.

Écoles enregistrant plus de 10 départs pour insatisfaction

	Immersion		Anglophone	
	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles
2009-10-11	103	4	140	8
2012-13-14	48	3	124	8

Commentaires

Il est important de noter que parmi ces écoles au nombre de départ supérieur à 10, six (6) établissements se retrouvent en 2009-11 et en 2012-14, même si toutes ont connu une baisse du phénomène.

Il est également à remarquer que durant la période 2012-14, quatre (4) établissements cumulent à la fois des départs pour des écoles d'immersion et des départs pour des établissements anglophones supérieurs à 10 élèves.

Les établissements aux départs d'élèves supérieurs à 10 pour immersion et pour écoles anglophones concentrent, à elles seules, pour les années 2012-14 :

- 49.5% du total pour école d'immersion
- 71.6% du total pour école anglophone

Enfin, un établissement est apparu récemment dans ce palmarès pour des raisons résultant d'un contexte spécial : l'école des Aiglons.

III. MESURES À ENVISAGER

Le bureau central ne peut que se réjouir d'une telle situation. Elle résulte des efforts entrepris par tous les partenaires et soutenus par le Conseil d'administration du CSF dans sa volonté de régénérer l'organisation, les pratiques, les méthodes et les moyens d'enseignement au sein des écoles sous sa juridiction.

a) Continuer les mesures mises en place

Le bureau central désire ici rappeler quelques unes des directives et programmes de soutien qui, depuis deux années, ont été renforcés ou ajoutés et qui sont, en partie, responsables de la situation de rétention que connaît actuellement le CSF.

- ✓ Horaire commun au secondaire
- ✓ Programmation de base garantie
- ✓ Horaire validé par le bureau central
- ✓ Instauration d'un système de parcours
- ✓ Dotation minimum pour école hétérogène
- ✓ Solidification du programme IB
- ✓ Établissement d'un profil des écoles
- ✓ Cours d'expérience de travail
- ✓ Projets rassembleurs identitaires
- ✓ Programmes de soutien
 - Forêt de l'alphabet
 - Apprendre à lire à deux
 - Appréciation de l'enseignant
- ✓ Mesures d'accueil
- ✓ Accroissement du nombre des moniteurs de langue
- ✓ Développement professionnel : Rond Point, fonds de développement APS
- ✓ Communauté d'apprentissage
- ✓ Appui aux élèves à difficultés d'apprentissage
- ✓ Implantation des programmes EFFACE et DIRE

b) Envisager l'implantation de nouvelles actions

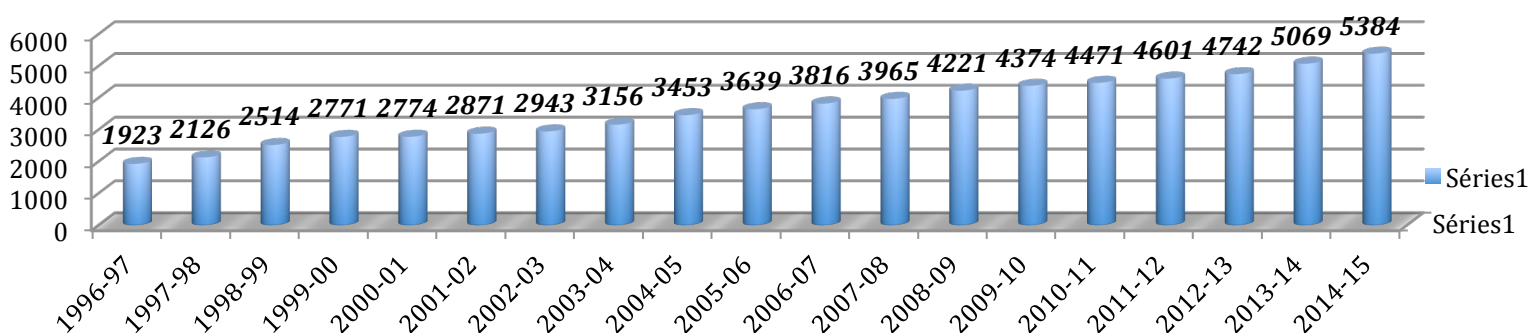
- ✓ Harmonisation des programmes
- ✓ Accroissement des résultats académiques aux divers examens et évaluations
- ✓ Cours d'été virtuels
- ✓ Nouvelle grille de dotation adaptée au profil de chaque école
- ✓ Rencontre avec les directions des écoles ayant des nombres de départs importants

Ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre des négociations avec les partenaires ainsi que dans celui des groupes de réflexion mis en place en septembre 2014.

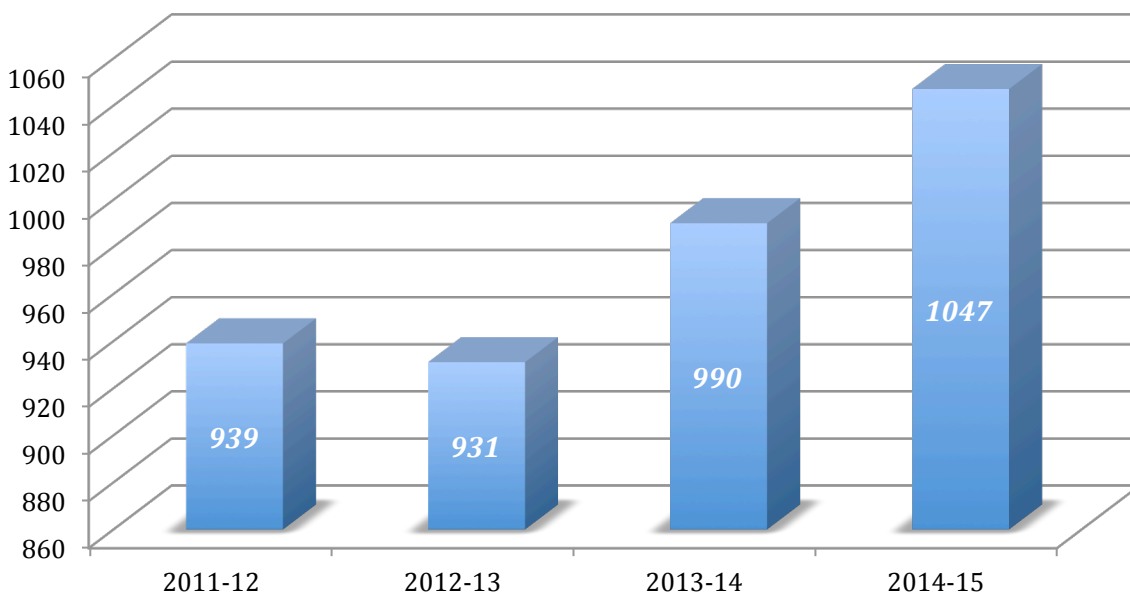
CONCLUSION

L'étude de l'évolution du nombre de départ d'élèves des écoles francophones pour insatisfaction s'ajoute à d'autres indicateurs démontrant la bonne santé dans le domaine éducatif du Conseil scolaire. Trois indicateurs peuvent être mentionnés :

1) Accroissement des effectifs du CSF



2) Accroissement des effectifs du secondaire



3) Ajout de plus de 10 élèves après la remise des formulaires 1701

Le 19 décembre 2014

Chères collègues,
Chers collègues,

Il s'agira certainement de ma dernière correspondance avant votre départ en vacances pour les Fêtes de fin d'année. Aussi je tenais à nouveau à vous exprimer ma reconnaissance face aux efforts et au professionnalisme dont vous faites preuve dans le cadre de vos fonctions.

Je voulais également vous informer que pour la première fois de son histoire, le Conseil scolaire francophone enregistre un solde positif dans les mouvements d'élèves après la remise des formulaires 1701. Nous comptons 42 départs, mais 52 arrivées soit un ajout de 10 élèves supplémentaires. Il est important de mentionner que dans les années précédentes, le CSF connaissait un phénomène inverse avec une perte sèche supérieure à 120 départs en moyenne.

Cette réussite nous la devons à votre travail mais également aux directives que nous avons mises en place dans les deux dernières années. Nous poursuivrons nos efforts dans ce sens afin que cette situation ne soit pas un accident, mais bien le reflet de notre volonté de vouloir orienter davantage notre organisation vers les besoins de nos élèves.

Merci encore pour votre collaboration et joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



Bertrand Dupain
Directeur général